

**Termes de Référence**

**Pour le**

**Montage d’un film de capitalisation**

|  |  |
| --- | --- |
| Type de consultation | Contrat de prestation de service |
| Intitulé | Montage d’un film documentaire de capitalisation basé sur des matériaux existants et à créer si requis. |
| Durée et date de l’intervention | 10 jours de travail à effectuer avant le 30 juin 2023 |
| Organisation | Association Démocratique des Femmes du Maroc - ADFM |
| Budget indicatif | 30 400 MAD |
| Partenaire financier | Oxfam |

1. **Contexte général**

L’ADFM, accompagne depuis 2007, les femmes Soulaliyates (FS) pour leur reconnaissance comme ayant droits aux terres collectives au même titre que les hommes. Cet accompagnement a permis la naissance, à travers le Maroc, d’un mouvement des femmes Soulaliyates qui revendiquent des dispositions légales reconnaissant aux femmes le droit de jouissance effectif aux terres collectives.

A partir de 2009, trois circulaires ministérielles reconnaissent les Soulaliyates comme des ayants droits aux terres collectives au même titre que les hommes. Ces progrès ont été consolidés par la promulgation à partir de juillet 2019 d’un nouveau cadre juridique et réglementaire, notamment la loi 62.17 relative à la tutelle administrative sur les communautés Soulaliyates et la gestion de leurs biens ainsi que de son décret d’application.

Cette loi stipule que les femmes Soulaliyates, peuvent se prévaloir des biens de la communauté à laquelle elles appartiennent et accéder à ses organes de gouvernance. L’application de cette loi devrait en principe consolider le processus entamé depuis 2007 pour la reconnaissance effective des Soulaliyates comme ayants droits aux terres collectives. Cependant, cette loi n’est pas appliquée de manière uniforme dans toutes les régions et les femmes Soulalyates doivent continuer leur mobilisation pour assurer la veille et le plaidoyer pour une bonne application de la loi. Dans ce cadre, l’ADFM, lance un appel à consultation pour la réalisation d’un film documentaire qui retrace le processus entamé par les FS pour la revendication de leurs droits ;

1. **Objectifs de la prestation**

**Objectif global**

Retracer l’histoire du mouvement des FS dans un film documentaire

**Objectifs spécifiques**

Réaliser un film documentaire qui valorise les expériences menées et les bonnes pratiques relatives au plaidoyer mené par les FS à travers la compilation des vidéos et l’ensemble des supports existants.

1. **Description de la prestation**

Le scénario mettra en scène les leaders des FS et la chronologie des actions menées depuis le début de leur action de plaidoyer et les réussites tout comme les limites dans l’accès aux droits. Il s’agira d’utiliser les supports vidéo existants, d’intégrer de l’infographie, et tout autre support disponible en respectant les critères de cohérence et clarté, et d’esthétisme audio-visuel.

Etapes de la prestation :

Le prestataire devra obtenir la validation formelle du Groupe de travail (GDT) du projet à chacune des étapes suivantes :

1. Analyse des supports existants
2. Développement du scénario : le prestataire présentera le scénario au GDT lors d’une réunion de travail. Le scénario comprendra les scènes exactes, les messages clés, la mise en scène.
3. Finalisation : après avoir recueilli les remarques du comité de suivi sur la 1re version du film monté, le prestataire intègre les modifications nécessaires et réalise le montage final.
4. Envoi des produits finaux : le film est délivré en support DVD, en Arabe et Amazigh, sous-titrage en arabe / tamazigh / français.

A noter que :

* Le prestataire devra se mettre en parfaite conformité avec la législation en vigueur concernant le droit à l’image (faire signer des autorisations avant de filmer, photographier, etc.).
* Le générique de fin devra faire apparaitre pendant au moins 5 secondes le nom et les logos des partenaires techniques et financiers du projet qui seront fournis au prestataire.
* Toutes les productions dans le cadre de cet appel seront la propriété de l’ADFM.

1. **Profil du prestataire**

Le prestataire doit justifier

* De capacités techniques suffisantes et d’une expertise confirmée en matière de production de supports audiovisuels : films, documentaires, spots publicitaires, reportages journalistiques et autres ;
* De compétences en matière de traitement de l’image, montage, prise de son et éclairage ;
* De plus de trois productions
* D’une maîtrise des langues arabe et française.

1. **Calendrier et Budget**

10 jours de travail sont à effectuer courant juin pour un livrable final à présenter le au plus tard le 30 JUIN 2023.

Le budget alloué à cette prestation est de 30 400 MAD TTC.

1. **Soumission d’une offre**

Une offre technique et offre financière ainsi que les références du prestataire, doivent être soumises par email à [association.adfm@gmail.com](mailto:association.adfm@gmail.com) avec l’objet « soumission pour réalisation d’un film de capitalisation » avant le 28/05/2023 à 16h00.